

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 28 novembre 2005

CP 05/11-40

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION AGRICOLE (F. D. I. A.)

Créé en 1989 dans le prolongement du Plan d'Action Agricole (1986-1988), le Fonds Départemental d'Intervention Agricole a pour objectif d'accompagner l'évolution de l'économie agricole du Tarn-et-Garonne.

Il permet d'intervenir, tant sur le développement et la promotion des productions départementales ou locales, que sur la défense sanitaire, la protection des cultures et la prise en compte des besoins environnementaux par l'agriculture.

L'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2005, a réaffirmé sa volonté de reconduire ce fonds et de le doter d'une enveloppe budgétaire de 555 000 € à l'article 67452, sous-fonction 928.

Conformément aux dispositions définies par notre Assemblée en 1994, les dossiers, après analyse technique et instruction par nos services, sont examinés par la Commission de l'Agriculture, de l'Aménagement Rural et de l'Environnement, et soumis à la décision de la Commission Permanente.

Ces dossiers sont regroupés par rubrique :

- ◆ Contrats de Pays : aides aux filières et micro-projets,
- ◆ Soutien aux filières végétales et animales,
- ◆ Fonds de défense sanitaire,
- ◆ Environnement,
- ◆ Appui technique aux structures,
- ◆ Manifestations exceptionnelles,
- ◆ Promotion,
- ◆ Divers.

Je vous propose donc d'examiner une deuxième tranche de dossiers pour chacune de ces rubriques pour lesquels la Commission de l'Agriculture, de l'Aménagement Rural et de l'Environnement a émis un avis favorable sur mes propositions lors de sa réunion du 09 novembre dernier.

<p style="text-align: center;">CONTRATS DE PAYS Aides aux filières et micro-projets</p>

La grande souplesse du F.D.I.A. en fait un outil particulièrement adapté aux contrats de pays.

Ainsi, dans le cadre des contrats de pays, signés ou en cours de signature, les dossiers agricoles inscrits pour la programmation 2005 (2^{ème} tranche) concernent 3 projets de filières.

Il s'agit de projets globaux collectifs généralement portés par des structures interprofessionnelles et liés à un signe officiel de qualité (acquis ou en cours d'agrément).

<p style="text-align: center;">SOUTIEN AUX FILIERES VEGETALES ET ANIMALES</p>

Il s'agit de dossiers portés par des filières départementales ayant un impact fort en terme de développement, d'expérimentation, de mise aux normes ou de maintien d'un potentiel de production et de marché.

<p style="text-align: center;">FONDS DE DEFENSE SANITAIRE</p>
--

La défense sanitaire du troupeau demeure plus que jamais un impératif incontournable pour assurer la qualité des productions animales et conserver les marchés.

L'Association de Lutte contre les Maladies des Animaux (A.L.M.A.) propose tous les ans un programme d'intervention adapté pour chaque espèce animale. La collaboration étroite entre les éleveurs, les Services Vétérinaires Départementaux et le Laboratoire Vétérinaire Départemental permet d'optimiser la prophylaxie et d'améliorer la maîtrise des risques sanitaires.

Les actions incitatives soutenues par le Conseil Général concourent très activement, aux côtés d'une police sanitaire sévère et d'une prophylaxie rapprochée, à la promotion d'un élevage sain.

Pour 2005, les actions proposées portent sur les bovins, les ovins, les caprins, les équins ainsi que les abeilles.

Les dossiers concernant cette rubrique ont été examinés à la Commission Permanente de juillet.

ENVIRONNEMENT

Cette rubrique regroupe les actions participant au respect de l'environnement et à la protection des milieux.

APPUI TECHNIQUE AUX STRUCTURES

La grande diversité des productions et l'évolution extrêmement rapide des techniques et des moyens culturaux ont nécessité la mise en place de services et d'appuis techniques collectifs.

Les professionnels agricoles se sont dotés de structures chargées d'assurer ces fonctions sur le terrain auprès des agriculteurs qui y adhèrent. Ces structures sollicitent l'aide du Conseil Général pour des actions ponctuelles afin d'en réduire le coût résiduel à la charge des agriculteurs.

L'aide du Département peut être annuelle ou pluriannuelle. Dans ce dernier cas, elle peut être dégressive.

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Général soutient traditionnellement un nombre important de manifestations qui animent la vie et l'activité des cantons ruraux du département en associant l'activité agricole à des animations diverses autour du thème de la ruralité et des produits du terroir.

PROMOTION

La valorisation des productions du Tarn-et-Garonne est non seulement liée à l'amélioration de la qualité, mais aussi à un effort de promotion.

La promotion est d'ailleurs l'un des axes d'intervention du Conseil Général dans le cadre des dossiers filières des contrats de pays déjà examinés au titre de la première rubrique.

Les dossiers présentés concernent des actions de promotion des produits et du cheptel (notamment dans le cadre du Fonds de Concours pour la participation à des manifestations - concours d'animaux).

DIVERS

Cette rubrique est essentiellement consacrée aux actions en faveur des jeunes agriculteurs telle que l'aide au stage 6 mois à l'étranger ou l'aide au remplacement.

Les dossiers concernant cette rubrique ont été examinés à la Commission Permanente de juillet.

Dans la mesure où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire serait la suivante :

Autorisation de programme 2005	555 000 €
Engagement à ce jour	446 277 €
Engagement à la présente Commission	108 408 €
Disponible sur l'exercice 2005	315 €

Je vous prie de bien vouloir :

- délibérer et approuver les propositions d'aide aux projets ci-dessus présentés, sachant que les dépenses afférentes seront imputées à l'article **67452**, sous-fonction **928** du Budget Départemental.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 novembre 2005

CP 05/11-40

**FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION
AGRICOLE (F. D. I. A.)**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales d'un montant global de 108 408 € telles que réparties en annexes ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67452, sous-fonction 928 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION AGRICOLE (F.D.I.A.)

Année 2005 (2ème tranche)

n° dossier		NATURE DE L'OPERATION	Décision de la Commission Permanente
CONTRATS DE PAYS (Aide aux filières)			
1	Syndicat des Producteurs de Vins de Pays de St-Sardos <i>Pays Garonne Quercy Gascogne</i>	Fête du vin 2005	6 000 €
2	Syndicat de Défense AOC Chasselas de Moissac <i>Pays Garonne Quercy Gascogne</i>	Promotion du chasselas 2005	41 250 €
2			47 250 €
SOUTIEN AUX FILIERES ANIMALES			
1	Puylagarde	Troupeau ovin-viande : aide à la pose de clôtures	750 €
2	St-Antonin Noble Val	Troupeau ovin-viande : aide à la création de troupeau	8 370 €
3	Caylus	Troupeau ovin-viande : aide à l'amélioration génétique du troupeau	2 288 €
4	Montbeton	Troupeau ovin-viande : aide aux éleveurs s'engageant dans un schéma génétique de race pure	396 €
4			11 804 €

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION AGRICOLE (F.D.I.A.)

Année 2005 (2ème tranche)

n° dossier		NATURE DE L'OPERATION	Décision de la Commission Permanente
ENVIRONNEMENT			
1	St-Projet	Mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage	2 700 €
2	La Salvetat Belmontet	Mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage	2 700 €
3	Puylaroque	Mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage	1 465 €
4	St-Projet	Mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage	588 €
5	Septfonds	Mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage	2 700 €
6	Lacapelle Livron	Mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage	2 298 €
7	Association Développement Rural du Pays Midi-Quercy	Contrat de rivière Aveyron, Aval-Lère - Fertilisation raisonnée (zones karstiques)	1 598 €
8	Association Piégeurs Agrées de Tarn-et-Garonne	Campagne de destruction des ragondins (saison 2004-2005)	8 868 €
9	Cuma Départementale de Drainage	Compostage des déchets verts	12 630 €
9			35 547 €

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION AGRICOLE (F.D.I.A.)

Année 2005 (2ème tranche)

n° dossier		NATURE DE L'OPERATION	Décision de la Commission Permanente
APPUI TECHNIQUE AUX STRUCTURES			
1	Cave de Lavilledieu du Temple	Audit sur l'évolution commerciale de la cave	5 220 €
2	Service de Remplacement en Agriculture	Aide dégressive sur 3 ans pour les contrats de remplacement	1 256 €
2			6 476 €
MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES			
1	Jeunes Agriculteurs de Tarn-et-Garonne	Participation de M. LEGEIN Benoît à la Finale Nationale de Labour	800 €
2	Club Français du Montauban	Organisation manifestation 2005	200 €
2			1 000 €
PROMOTION			
1	Association de Défense et de Promotion du Cabécou en Quercy Rouergue	Actions de promotion 2005	3 287 €
2	Cave Coopérative de Donzac	12ème Championnat des Coupeurs de Raisins	2 287 €
3	Syndicat de Défense de l'AOVDQS Lavilledieu	Journées "portes ouvertes" les 27 et 28/08/2005	757 €
3			6 331 €

Le Président,